

CANDIA rappelle Candia Baby Junior 4



- Noms des modèles ou références concernés : **Candia Baby Junior 4 20 – 36 mois bouteille 250 mL**
- Marque : **Candia**
- GTIN 3533631193003 Lot 22SM4047185, 22SM4047186, 22SM4047187 Date de durabilité minimale 01/03/2023
GTIN 3533630900459 Lot 22SM4047185, 22SM4047186, 22SM4047187 Date de durabilité minimale 01/03/2023
- Conditionnements : **Bouteilles de 250mL, vendues en pack de 24**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 22/07/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR 42.305.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Auchan, Carrefour, Casino, Cora/Match, Intermarché, Leclerc, U**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Remontées de nos consommateurs et consommatrices portant sur un défaut de thermoscellage de l'opercule de certaines bouteilles de Candia Junior 4**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 19 octobre 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0987870050**
- Informations complémentaires publiques : **Aucune autre référence Candia Baby n'est concernée par ce rappel.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre